



NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

Commission de d'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

Règles de procédure applicables aux questions relatives aux services publics

AVIS

La Commission a l'intention de réviser ses Règles de procédure en y ajoutant des procédures spécifiques pour l'examen par la Commission des tarifs et/ou des frais applicable dans un environnement d'essai de la conception tarifaire.

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de ces procédures en soumettant des commentaires écrits sur le projet de Règle, vous devez vous inscrire auprès de la Commission par courriel à general@cespnb.ca au plus tard le **vendredi 5 septembre 2025**. Les participants doivent fournir leurs coordonnées et indiquer la langue officielle dans laquelle ils souhaitent participer.

Des renseignements supplémentaires seront transmis aux participants inscrits.

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

C.P 5001
Brunswick House
44 Chipman Hill, bureau 800
Saint John, N.-B. E2L 4Y9
Téléphone: (506) 658-2504
Sans frais: 1-866-766-2782
Fax: (506) 643-7300
Courriel: general@cespnb.ca
Site Web: www.cespnb.ca